

**MODALITES D'ORGANISATION
ET DE VALIDATION DE L'UC 4
DU CQP ANIMATEUR
SOIGNEUR ASSISTANT**

L'évaluation se fait en situation, chez le formateur ou chez le tuteur de l'apprenant. Le formateur (ou le tuteur) doit être présent.

L'apprenant est évalué en condition réelle. Les stagiaires en formation ne sont pas considérés comme des cavaliers pouvant servir de public sur ces évaluations.

L'évaluation comprend l'accueil des cavaliers et la préparation des équidés, l'aménagement de l'espace (pour la mention équitation), l'équipement en matériel spécifique (pour la mention tourisme équestre) et se termine après l'accompagnement des cavaliers à la fin de la séance.

Pour la mention Equitation : La séance est obligatoirement une reprise collective. Les cavaliers sont au maximum d'un niveau galop 4. La séance doit être une animation équestre, l'apprenant doit donc utiliser une pédagogie active ou ludique.

Pour la mention Tourisme Equestre : la séance est une sortie en extérieur d'une journée avec un minimum de trois clients. L'itinéraire, d'une vingtaine de kilomètre est connu par le candidat (les compétences en orientation ne sont pas jugées sur cette épreuve). Le candidat doit avoir reconnu suffisamment son itinéraire pour ne pas avoir de problème d'orientation.

Dans les deux mentions, la séance est suivie d'un entretien avec le jury d'une durée maximale de 10 minutes.

Le jury est composé à parité de représentants salariés et employeur et d'un représentant jeunesse et sport. Le jury terrain est donc composé au minimum de trois personnes.

Dans la mesure du possible on retiendra des juges dont la qualification (diplômes, expériences...) est en corrélation avec la mention du candidat.

Le principe est de convoquer les membres du jury les plus proches du lieu d'examen. Les frais de déplacement du jury sont à la charge du centre de formation.

Pour la mention Tourisme Equestre, au moins une personne du jury doit participer effectivement à l'intégralité de la sortie équestre. Dans ce cas, le jury terrain désigne en son sein qui sera le juge de l'épreuve. Le juge de l'épreuve s'assure de la concordance du dossier avec la réalisation de la séance.

Le jury de l'entretien est composé de l'ensemble des juges, même ceux n'ayant pas participé effectivement à la sortie équestre.

Le jour de l'évaluation, l'apprenant doit présenter au jury :

- Une fiche de présentation de la séance pour la mention équitation
- Un dossier préparatoire à la sortie équestre pour la mention tourisme équestre

Pour la mention Equitation :

La fiche de présentation de la séance comporte :

- L'objectif de la séance (à positionner selon la progression des cavaliers : découverte, renforcement, perfectionnement)
- Une brève description du public (nombre, âge, niveau)
- Une brève description de la cavalerie (nombre, niveau, harnachements particuliers)
- Le lieu d'évolution des cavaliers et le matériel utilisé (barres, plots, balles...)
- Le déroulement chronologique de la séance :

La séance est découpée en plusieurs phases présentant pour chacune une mise en situation, c'est-à-dire un dispositif et des consignes de réalisation.

- Les observables (c'est-à-dire les moyens de vérification de la réussite de l'exercice proposé)

Pour la mention Tourisme Equestre :

Le dossier préparatoire à la sortie équestre comporte 6 à 10 pages et comprend la description de :

- la structure support de l'épreuve
- l'organisation de la journée :
 - horaires prévus du départ, de la halte, du retour.
 - itinéraire suivi, nombre de km, points topographiques délicats ou remarquables,
 - type d'intendance, lieu et organisation de la halte de midi
 - les participants (prévision, nombre, profil)
 - la cavalerie (prévision)
 - le matériel (type de selles, bagages, trousse de secours, maréchalerie...)
- les points liés à la sécurité :
 - traversée de route
 - passages délicats
 - numéros téléphones utiles...
- les animations prévues :
 - curiosités naturelles
 - architecture
 - histoire- petites histoires
 - faune
 - flore....

Le centre de formation propose une date d'évaluation à sa CPRE-EE au minimum deux mois avant la date prévue.

La CPRE-EE se charge de la convocation du jury professionnel et du représentant Jeunesse et Sports.

La CPRE-EE se charge de la saisie des résultats sur le site www.cpne-ee.org

Nom du candidat numéro d'élève.....
 Session d'évaluation du à
 Région :

UC 4 GRILLE D'ÉVALUATION DE L'APPRENANT MENTION ÉQUITATION SUPPORT

Capacité évaluée	Observables	Favorable Oui	Défavorable Non
Etre capable de présenter une action d'animation et les règles de sécurité à respecter	Le candidat présente au jury une fiche de présentation de la séance		
	Le candidat présente la séance au public et/ou au jury		
	La présentation de la séance cerne tous les objectifs		
	Le candidat énonce les consignes de sécurité*		
	Le candidat donne des consignes en rapport avec le respect de la cavalerie		
Etre capable de conduire une animation en fonction des consignes données et en veillant à la protection des pratiquants.	Le candidat se présente dans une tenue correcte et fait preuve d'un comportement professionnel		
	L'animation proposée par le candidat entraîne une activité dynamique des cavaliers		
	Le candidat conserve l'attention des cavaliers pendant toute la séance		
	Le candidat intervient à tout manquement à la sécurité des cavaliers*		
	Le candidat propose des situations à caractère ludique*		
	Le candidat gère le temps de sa séance		
	Le candidat organise et gère l'espace d'évolution de ses cavaliers*		
Etre capable de mobiliser les connaissances spécifiques aux publics et leurs montures	Le candidat choisi les montures appropriées aux cavaliers en toutes circonstances *		
	Le candidat utilise un vocabulaire adapté au public		
	Le candidat utilise un langage professionnel adapté à l'action mise en oeuvre		
Etre capable d'adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de l'action, au comportement des pratiquants et maintien de la sécurité selon les risques identifiés	Le candidat est attentif au comportement de l'ensemble des cavaliers et des équidés		
	Le candidat identifie et analyse les problèmes de ses cavaliers		
	Le candidat apporte des moyens de correction efficace aux exercices de ses cavaliers		
Entretien	Le candidat est capable d'effectuer une analyse succincte de sa séance*		
Nombre de critère favorable			

L'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 11 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury

Nom du candidat numéro d'élève.....
Session d'évaluation du à
Région :

UC 4 GRILLE D'ÉVALUATION DE L'APPRENANT MENTION TOURISME ÉQUESTRE

Capacité évaluée	Observables	Favorable Oui	Défavorable Non
Etre capable de présenter une action d'animation en tourisme équestre et les règles de sécurité à respecter	Le candidat présente au jury un dossier préparatoire à la sortie équestre		
	Le candidat accueille les cavaliers et les informe sur le déroulement de la journée		
	Le candidat énonce les consignes de sécurité *		
	Le candidat contrôle le réglage des équipements spécifiques tourisme équestre des chevaux		
	Le candidat donne des consignes en rapport avec le respect de la cavalerie		
Etre capable de conduire une animation de tourisme équestre en fonction des consignes données et en veillant à la protection des pratiquants.	Le candidat se présente dans une tenue correcte et fait preuve d'un comportement professionnel		
	Le candidat respecte l'itinéraire choisi et gère le temps de sa séance*		
	Le candidat fait découvrir les particularités spécifiques à l'itinéraire choisi		
	Le candidat intervient à tout manquement à la sécurité des cavaliers*		
	Le candidat assure la sécurité à la halte de midi (ligne d'attache ou autre) *		
	Le candidat s'assure de l'intendance et convivialité pendant le repas		
	Le candidat gère les montures de ses cavaliers (pieds, abreusement...)		
Etre capable de mobiliser les connaissances spécifiques aux publics et leurs montures	Le candidat choisi les montures appropriées aux particularités des cavaliers *		
	Le candidat utilise un vocabulaire adapté au public		
	Le candidat utilise un langage professionnel adapté à l'action mise en œuvre		
Etre capable d'adapter lorsqu'il y a lieu sa pratique au déroulement de l'action, au comportement des pratiquants et maintien de la sécurité selon les risques identifiés	Le candidat est attentif au comportement de l'ensemble des cavaliers et des équidés		
	Le candidat identifie et analyse les problèmes de ses cavaliers et des équidés		
	Le candidat prévient et gère les éventuels conflits ou imprévus		
Entretien	Le candidat est capable d'effectuer une analyse succincte de sa séance*		
		Nombre de critère favorable	

L'UC 4 est acquise si le candidat valide au minimum 11 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *.

Nom, Prénom, Banc et Signature des membres du jury